

VILLE DE SERAING

CONSEIL COMMUNAL

**Le collège communal a l'honneur de convoquer Mesdames et Messieurs les élus
à la séance d'installation du conseil communal, le**

LUNDI 3 DÉCEMBRE 2018, à 19 h 30

salle du conseil communal (ancien Hôtel de ville d'OUGRÉE), esplanade de la Mairie 1, à l'effet de statuer sur l'ordre du jour ci-après :

SÉANCE PUBLIQUE

1. Communication relative à la validation des élections communales du 14 octobre 2018.
2. Vérification des pouvoirs (éligibilité et incompatibilités) des élus en qualité de conseillers communaux.
3. Prise d'acte des désistements en vertu de l'article L1122-4 du Code de la démocratie et de la décentralisation.
4. Vérification des pouvoirs (éligibilité et incompatibilités) des suppléants appelés à siéger en lieu et place des élus qui se sont désistés.
5. Prestation de serment du premier Échevin sortant réélu en qualité de conseiller communal.
6. Prestation de serment des élus en qualité de conseillers communaux.
7. Prise d'acte de la composition des groupes politiques au conseil communal.
8. Lecture et adoption du Pacte de majorité régulièrement déposé.
9. Prestation de serment de M. Francis BEKAERT en qualité de Bourgmestre.
10. Prestation de serment des échevins désignés au Pacte de majorité.
11. Désignation de plein droit des conseillers de l'action sociale.
12. Élection des seize membres du conseil de police de SERAING-NEUPRÉ issus du conseil communal de SERAING.
13. Formation du tableau de préséance des conseillers communaux.
14. Communication et confirmation éventuelles des ordonnances de police prises d'urgence en fin de législature par M. le Bourgmestre sortant.
15. Désignation d'un Président d'assemblée en vertu de l'article L1122-34 du Code de la démocratie et de la décentralisation.

ARRÊTÉ EN SÉANCE DU COLLÈGE COMMUNAL DU 21 NOVEMBRE 2018

LE DIRECTEUR GENERAL FF,

LE BOURGMESTRE,

B. ADAM

A. MATHOT